



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Arrêté de nomination des membres du jury du concours interne commun pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe normale du Ministère de l'Intérieur et de l'Outre-Mer

au titre de la session 2018

Le recteur, chancelier des universités,

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État,

VU l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

VU l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

VU l'arrêté du 23 janvier 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B.

ARRÊTE

<u>ARTICLE 1</u>: Le jury du concours interne commun dans le corps des secrétaires administratifs de classe normale de la session 2018, est composé comme suit :

Président: Mme Marie-Renée GRUAU - Préfecture de Seine-Maritime

Membres : Mme Laure TROTIN - Préfecture de l'Eure

Mme Sylvie SENARD - Préfecture de Seine-Maritime Mr Pascal BARBETTE – Préfecture de Seine-Maritime

Mr Amaury LEBRETON - Préfecture de l'Orne

Mr Laurent MABIRE - Préfecture de Seine-Maritime

Mr Antoine DROU - Préfecture du Calvados

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 16 Avril 2018

Le recteur, chancelier des universités,

DENIS ROLLAND